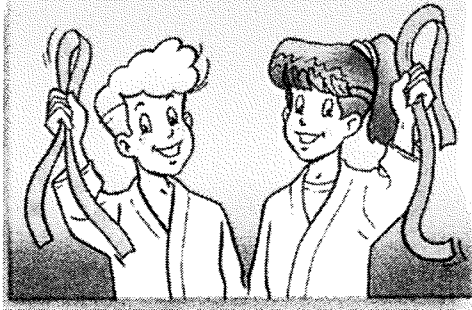


J U D O

SAISON 2023 / 2024



Début des cours à partir du

Lundi 02 Octobre

Répartition des cours

* LUNDI 12 h à 13 h : Petits TIGRES (Maternelle moyenne section)

* MARDI 12h à 13 h NINJAS (Grande section Maternelle)

Pour les cours du Lundi et du Mardi,

(Pas besoin de kimono. Je le fournis en fonction des cours)

* JEUDI 12 h à 13 h : DRAGONS (CP et CE 1)

* VENDREDI 12 h à 13 h : SAMOURAÏS (CE 2, CM 1, CM 2)*

Pour le jeudi et vendredi : Kimono obligatoire

FICHE du JUDOKA

Je soussigné Mr / Mme.....

Résidant à

Téléphone domicile...../...../...../...../...../

Portable du Père...../...../...../...../...../

de la Mère...../...../...../...../...../

email@.....

Autorise mon(es) enfant(s) à pratiquer le JUDO au sein de l'école Notre Dame de Sévigné.

NOM.....Prénom.....

Date de naissance...../...../...../ en Classe de

.....

NOM.....Prénom.....

Date de naissance...../...../...../ en Classe de.....

.....

Fait à Le Signature

A envoyer : Arts et Combats – 24 rue Montesquieu – 33130 Bègles

Mon N° de tél 06.60 31.25.88,

Restant à votre écoute.

LE DOSSIER D'INSCRIPTION

Le dossier complet devra être retourné le plus rapidement possible cela dans un souci de répartir au mieux les cours. Merci de votre compréhension.

- * 1 Judoka .195 €/ An en 3 chèques de 65€
- * 2 Judokas.330 €/ An en 3 chèques de 110 €
- * 3 Judokas.411 € /An en 3 chèques de 137 €

A votre demande, un justificatif peut vous être établi.

IMPORTANT : Ces chèques doivent être libellés à l'ordre de «Arts et Combats Sud Gironde» et sont à joindre avec le dossier d'inscription. Ils seront déposés en banque en Octobre et Décembre 2023 en Février 2024.

Si vous souhaitez un étalement adapté à votre situation, veuillez me contacter, je reste à votre entière disposition.

Le Dossier se constitue donc de ;

- * 1 enveloppe timbrée à votre adresse familiale.
- * Un certificat médical autorisant la pratique du Judo. (à faire suivre plus tard)
- * **Le montant de la cotisation à l'ordre d'Arts et Combats Sud Gironde**
- * La Fiche du JUDOKA

(Sachant que nos enfants sont toujours assez indécis, les cours de JUDO peuvent se prendre sans problème en cours d'année, un calcul vous sera proposé en fonction du mois de départ de l'activité)